



BULLETIN D'ENGAGEMENT

GRAND PRIX DE MAGNY COURS LE 14 – 15 - 16 MAI 2026

PILOTE 1 / Concurrent

Date de naissance : Groupe sanguin :

Nom /prénom :

N° Licence /N°ASA :

Adresse :

N° d'urgence :

CP / Ville :

Nom d'urgence :

Tel. Portable :

Signature :

E-mail :

PILOTE 2

Date de naissance : Groupe sanguin :

Nom /prénom :

N° Licence / N°ASA :

Adresse :

N° d'urgence :

CP / Ville :

Nom d'urgence :

Tel. Portable :

Signature :

E-mail :

VOITURE

Marque : Type :

Année : Cylindrée :

Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoires de ce Trophée et de la FFSA.

Les signataires déclarent : être couverts par une assurance personnelle responsabilité civile pour tout dommage causé aux tiers ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut m'exposer. Le Trophée Superberline 2L joue un rôle d'opérateur mais n'est pas l'organisateur de la course ; celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.

DROITS D'ENGAGEMENT

Avant le 28/04/2026 : 990 € TTC (inscrit à la saison) ou 1 060 € TTC (NON inscrit à la saison)

- Virement GOSSMIC - IBAN : FR76 1690 6002 4087 0207 4435 764 –BIC : AGRIFRPP869
- Chèque à l'ordre NOGARO SPORT à envoyer à NOGARO SPORT – 1263 route de la Chapelle 32110 NOGARO

REGLEMENTFORMAT DE L'EPREUVE

Essai libre 25 min

Essai qualificatif 25 minutes

2 courses de 45 minutes